



SMICTOM Infos

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 1 - AVRIL 2021

DOSSIER SPÉCIAL : DÉCHETS - CHIFFRES CLÉS - L'ESSENTIEL 2019 - 2020

SMICTOM de la Bruyère

CD 132 A - 14680 GOUVIX

Tél. : 02 31 23 84 63

Courriel : smictomdelabruyere@gmail.com

www.smictomdelabruyere.fr



DANS CE NUMÉRO :

- **Edito** 1
- **Données statistiques**
Données 2020 2
- **Chiffres clés,**
l'essentiel 2019 - 2020 3
- **Extension des consignes**
de tri : c'est parti ! 4
- **Actualités** 4

ÉDITO

Nous l'attendions avec impatience, voici enfin la nouvelle édition du SMICTOM Infos ! Ce bulletin nous permettra de vous maintenir informés sur les évolutions du SMICTOM de la Bruyère et de vous accompagner dans la gestion de vos déchets : collecte, tri sélectif, déchets verts, compostage... Nous aurons donc l'occasion de vous présenter en détail l'importance aussi bien sur le plan environnemental que financier, d'avoir le bon réflexe, le bon geste lorsque l'on doit jeter un déchet.

Ce numéro sera plus particulièrement dédié aux données statistiques - année 2019 - 2020. Un état des lieux synthétique des déchets sur notre territoire du tri et du recyclage de nos déchets. Ces indications permettent ainsi de voir l'avancée des mesures prises par notre collectivité dans le but de réduire notre production de déchets et d'encourager le recyclage et la valorisation de ces derniers.

A partir du 1^{er} juin, le SMICTOM de la Bruyère procédera à la mise en place de l'extension des consignes de tri sur l'ensemble de son territoire avec un seul message : "le tri devient plus simple - Tous vos emballages et les papiers se trient et se recyclent !". De nouveaux outils de communications seront mis en place à cet effet, avec le déploiement de l'application mobile Citykomi pour communiquer au plus près des habitants, et nous travaillons d'ores et déjà à la refonte de notre site Internet.

Les nouvelles consignes de tri feront l'objet d'une information plus complète dans le cadre d'une prochaine édition !

L'équipe du SMICTOM de la Bruyère reste à votre écoute et s'efforce de rendre encore meilleure la qualité de nos services !

Olivier GUILLEMETTE

Le Vice-président en charge de la Communication



Imprimé sur papier écologique.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Imprimerie Caen Repro 02 31 95 27 66

www.caenrepro.com



SMICTOM DE LA BRUYÈRE
**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher
ce code



GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

DONNÉES STATISTIQUES DONNÉES 2020

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

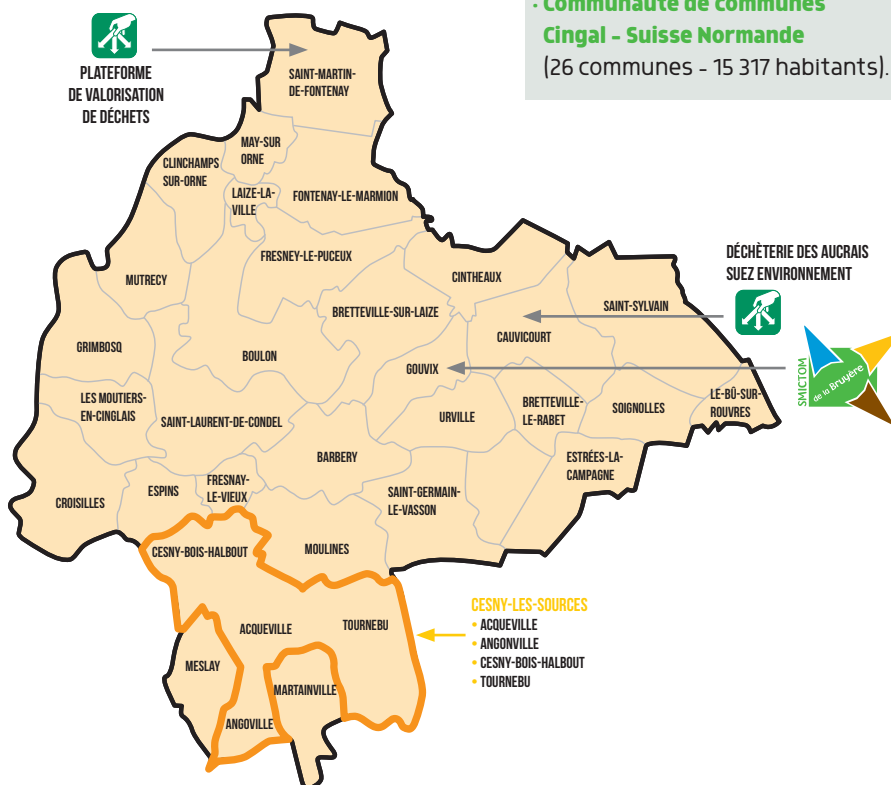
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Territoire du SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et Traitement de la Bruyère).

Avec le retrait des 3 communes de la Communauté urbaine Caen la mer, au 31 mars 2021, le SMICTOM regroupe désormais 30 communes réparties dans deux groupements adhérents, totalisant 23 842 habitants.

Communauté de communes de la Vallée de l'Orne et de l'Odon
(4 communes - 8 525 habitants).

Communauté de communes Cingal - Suisse Normande
(26 communes - 15 317 habitants).



LE SMICTOM, C'EST

20
équivalents temps plein

12
véhicules

2
sites

30
communes

23 842
habitants

DONNÉES BUDGÉTAIRES - SYNTHÈSE

2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- dépenses : **2 863 617,69 €**
- recette : **2 640 609,46 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- dépenses : **559 144,77 €**
- recette : **493 886,54 €**

COÛT DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19 EN 2020 :

130 965,00 €

2021

PRIX DE REVIENT DU SERVICE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS :

- 85 €/habitants** (données BP 2021) :
- Cd Vallées de l'Orne et de l'Odon = 724 625,00 €** (4 communes)
- Cd Cingal Suisse-Normande = 1 301 945,00 €** (26 communes)
- CU Caen la mer = 111 052,50 €** (3 communes - jusqu'au 31 mars 2021)

AUGMENTATION DE LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES (TGAP - LOI DE FINANCES 2019, ART. 24) AU 1^{ER} JANVIER 2021 :

18 à 30 € HT/tonne (65 € à partir de 2025).

REDEVANCE SPÉCIALE*

(coût du m³ collecté et traité) : **46,10 €/m³** (27 entreprises assujetties sur le territoire via une convention).

* la redevance spéciale a vocation à faire financer directement par les producteurs l'élimination, pris au sens de l'article L. 541-2 du Code de l'environnement (ensemble des opérations de collecte, transport, tri, traitement...), des déchets non ménagers pris en charge par le service public d'élimination des déchets. Il s'agit pour l'essentiel des déchets des commerçants, artisans, industriels...

LOCATION DE BENNES : 100 €
(coût de la rotation)



DÉCHETS - CHIFFRES CLÉS

L'ESSENTIEL 2019 - 2020

COMPOSITION MOYENNE DES OMR* DU SMICTOM

La composition moyenne des Ordures ménagères résiduelles produites sur le territoire du SMICTOM de la Bruyère en 2019-2020 est présentée ci-dessous.

NOS DÉCHETS EN 2020 EN QUELQUES CHIFFRES**

* Ordures Ménagères Résiduelles



156 KG

D'ORDURES MÉNAGÈRES PAR HABITANT



47 KG

D'EMBALLAGES PAR HABITANT (HORS VERRE)



45 KG

D'EMBALLAGES EN VERRE PAR HABITANT

DONNÉES 2020

- La collecte des ordures ménagères : **4315 tonnes collectées**
- La collectes des emballages recyclables :
 - 1190 tonnes d'emballages collectées**
 - 519 tonnes de papiers collectées**
 - 1257 tonnes de verre collectées**
- La collecte des déchets verts : **2197 tonnes collectées** (hors déchèteries)

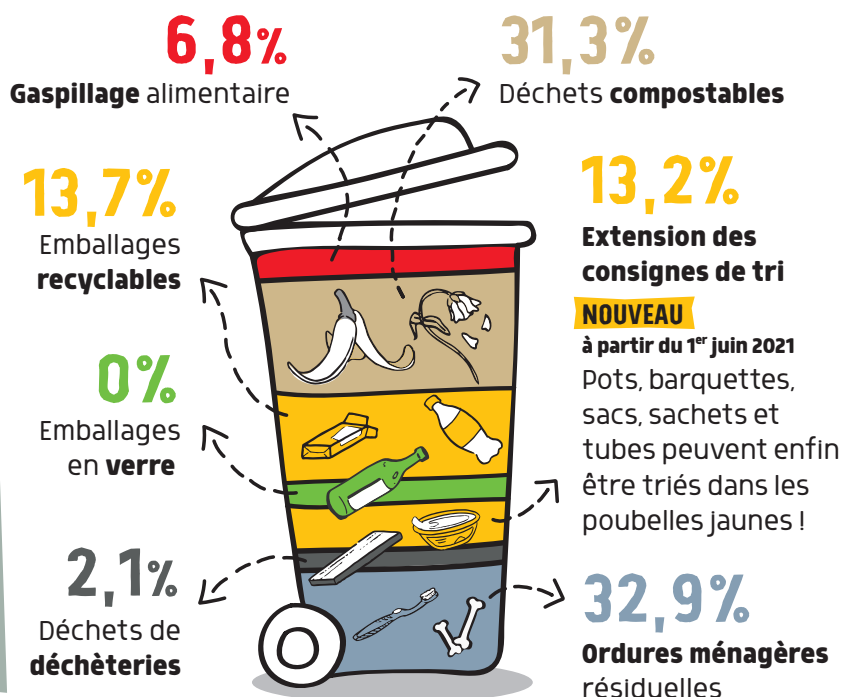
ENJEU

DES PROGRÈS SONT ENCORE POSSIBLES

> Une analyse, faite en 2019, de la composition de nos poubelles grises a montré que **beaucoup de déchets jetés peuvent être évités, compostés ou recyclés.**

COMPOSITION DE LA POUBELLE GRISE

en kg / an / habitant



** sur le territoire du SMICTOM de la Bruyère, qui exerce la compétence collecte et traitement pour St-Martin-de-Fontenay, May-sur-Orne, Fontenay-le-Marmion et Lalze-Clinchamps, membres de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, ainsi que pour la communauté de communes Cingal Suisse Normandie.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI À PARTIR DU 1^{ER} JUIN

Depuis le 1^{er} octobre dernier, nouvelles consignes de tri pour le sac jaune : uniquement pour les communes de St Martin-de-Fontenay, Laize-Clinchamps, May-sur-Orne et Fontenay-le-Marmion. Pour le reste du territoire du SMICTOM, l'extension des consignes de tri va être mise en place au 1^{er} juin 2021 ! Désormais c'est facile ! Tous les emballages en plastique rejoindront dans la poubelle jaune, les autres emballages à recycler et les papiers. Vos sacs d'ordures ménagères se verront ainsi allégés et c'est une bonne nouvelle car leur traitement coûte cher.



MÉMO TRI

TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

NOUVEAU

- TOUS LES FLACONS, BIDONS ET BOUTEILLES PLASTIQUES
- TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS
- TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL
- TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

LE TRI C'EST EASY !

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

POUR EN SAVOIR + consignesdetri.fr

#ENVRAC #SANSLESMBRIQUER #SANSLESLAVER #RIENLESVOYER

EDITION SPECIALE - Prochain SMICTOM INFOS !

LES EMBALLAGES EN VERRE RECYCLABLES À L'INFINI

1 BOUTEILLE EN VERRE TRIÉE

LES EMBALLAGES EN VERRE



OÙ LES DÉPOSER ?



COLLECTE

- > Dans les **colonnes de tri**.
- > Retrouvez le point le plus proche pour déposer vos emballages en verre **sur le site www.consignesdetri.fr**.
- > **Ne déposez pas de verre au pied des colonnes**
- > **Retirez les couvercles en métal** et déposez-les dans les poubelles jaunes.
- > **Seuls les emballages en verre se recyclent** (pas les miroirs, la vaisselle, les ampoules car ils contiennent du plomb qui perturbe le recyclage).



Le SMICTOM de la Bruyère est SOLIDAIRE !

Trois lots de miel, issu des ruches présentes sur notre site de Saint Martin de Fontenay, ont été remis à trois banques alimentaires de notre périmètre :

- Le Secours catholique, dont une antenne se situe à Gouvix et qui gère 56 familles sur 14 communes du secteur. Il a ainsi été remis 16 kg de miel.
- Le CCAS de Bretteville sur Laize, adhérent à la Banque Alimentaire du Calvados (sise à Bretteville sur Odon), qui gère 27 familles de la commune. Cette fois, ce sont 8 kg de miel qui ont été remis.
- L'entraide intercommunale de Saint Martin de Fontenay, qui apporte son aide à 37 familles. Pour cette association, ce sont 12 kg de miel remis.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SMICTOM de la Bruyère reverse 2 € à la Ligue contre le cancer pour chaque tonne d'emballages en verre triée.

Le montant de la subvention versée en 2021 au profit de la Ligue contre le cancer, s'élève à hauteur de 1 484,00 €

